

Suivi bactériologique

	03 juin	17 juin	24 juin	01 juil.	07 juil.	15 juil.	21 juil.	29 juil.	04 août	12 août	18 août	26 août	01 sept.	09 sept.
	10h12	11h54	12h34	13h48	13h50	09h20	10h52	11h52	12h04	10h02	11h52	13h29	11h55	13h01
Entérocoques (n/100 mL)	<15	<15	77	46	93	45	15	<15	<15	46	<15	15	15	30
Escherichia coli (n/100 mL)	15	15	30	30	310	45	61	130	160	15	30	<15	140	94
Interprétation sanitaire ponctuelle														

 Eau de bonne qualité
 Eau de qualité moyenne
 Eau de mauvaise qualité

A l'issue de chaque saison touristique, un classement sanitaire de la baignade est réalisé. Il est basé sur l'analyse statistique des résultats bactériologiques de l'année écoulée et des 3 années précédentes.

Classement sanitaire européen 2024



Eau de bonne qualité

Suivi des cyanobactéries

	Valeurs guides	03 juin	10 juin	24 juin	01 juil.	15 juil.	21 juil.	29 juil.	04 août	12 août	18 août	26 août	01 sept.	09 sept.
Chlorophylle A (µg/L)	10 µg/L	25												
Cyanobactéries toxigènes (mm3/L)	1 mm3/L	0,005	0,029	0,050	0,141	2,66	4,06	6,96	4,12	4,45	7,69	4,45	0,922	0,248
Microcystines (µg/L)	0,3 µg/L					4,80	15,40	0,73	0,21	0,15	<0,15	0,29		
Anatoxine A (µg/L)	Limite de détection					N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	0,19	N.D.		
Cylindrospermopsine (µg/L)	42 µg/L					<2,50	<2,50		<2,50	<2,50	<2,50	<2,50		
Saxitoxine (µg/L)	30 µg/L					<2,20	<2,20		<2,20	<2,20	<2,20	<2,20		
Interprétation sanitaire														

L'ARS Bretagne assure le suivi des cyanobactéries en complément du contrôle bactériologique car certains genres sont susceptibles de produire des toxines pouvant causer des troubles de santé chez l'homme et les animaux. Ce suivi est déclenché uniquement si la concentration en chlorophylle A dépasse les 10 µg/L signifiant le début d'un développement de phytoplancton. Les mesures de gestion sont graduées en fonction de la présence de cyanobactéries toxigènes dans l'eau :

 Chlorophylle a < 10 µg/L
ou absence de genres toxigènes
ou présence de genres toxigènes < 1 mm3/L

PAS D'ALERTE

Maintien d'une activité normale

 Présence de genres toxigènes > 1 mm3/L
avec concentrations en toxines < Valeurs guides

NIVEAU ALERTE 1

Maintien d'une activité normale
Information du public

 Présence de genres toxigènes > 1 mm3/L
avec concentrations en toxines > Valeurs guides
ou présence d'accumulation en surface et/ou mortalité animale

NIVEAU ALERTE 2

Interdiction de la baignade
Restriction des activités nautiques
Recommandations de non-consommation des poissons
Information du public

